



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

*Agréée par le Ministère chargé des Sports*

**GRAND EST**

**COMITÉ DU BAS-RHIN**

## **Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du lundi 2 décembre 2019**

### **Sont présents à la réunion :**

Mmes : Michèle NIKONOFF- Bernadette STEINHAUER - Katia MORAZZANI.

Mrs : Jean-Marie COLANTUONO - Claude BUERMANN - Dominique EVENOU -  
Guy-Noël GOMEZ - François KURZ - Patrick LITZELMANN - Sébastien ROYER -  
Fabien STAUB - Didier STIEVENART - Paul-André TRAMIER.

### **Sont absents :**

#### **Excusés :**

Mmes Thérèse BELLER - Alexandra DAUCHEZ

M . Olivier SCHLATTER.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Accueil
- 2 Approbation du PV de la réunion du 4 novembre 2019
- 3 Point trésorerie
- 4 Compte rendu du Trophée des villes
- 5 Point de l'Assemblée Générale 2019
- 6 Composition du comité
- 7 Remboursement des frais d'inscription aux formations (initiateur, BF1 et recyclage)
- 8 Rapport des commissions
- 9 Divers

La séance se déroule à la Maison des Sports, 4 rue Jean Mentelin à Koenigshoffen. Elle débute à 19h10.

### **1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT :**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Cette réunion qui fait suite à l'Assemblée Générale clôturera la saison. L'année à venir devrait bien se passer une fois que la comptabilité 2019 sera close.

Les membres du CD se retrouveront à la réunion du 3 février 2020, et M. François KURZ sera chargé de faire les réservations des réunions des six premiers mois de l'année 2020 auprès de la Maison des Sports.

### **2 – APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU CD DU 4 NOVEMBRE 2019 :**

Aucune remarque n'étant apportée, le PV de la réunion du 4 novembre 2019 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

### **3 – POINT TRÉSORERIE :**

La trésorerie 2019 qui n'a pas été adoptée à l'Assemblée Générale doit être mise à jour. La recherche des pièces jointes est en cours, elles seront toutes imprimées et la comptabilité de l'année sera reprise entièrement.

Les membres du CD se réuniront toutes les semaines. Seront présents à chaque réunion, le président, le président délégué, le trésorier, le trésorier adjoint et tous les membres volontaires.

La trésorerie 2020 qui vient de débiter a été contrôlée et sera contrôlée tous les mois.

Le Comité Départemental va mettre en place une Commission Financière et Budgétaire qui mettra en place la nouvelle comptabilité réglementaire pour les associations et qui sera sous la responsabilité de M. Paul-André TRAMIER, et composée du trésorier M. Dominique EVENOU, du trésorier adjoint M. Patrick LITZELMANN, de M. Claude BUERMANN et M. Philippe NIKONOFF. Un règlement financier sera rédigé et présenté aux présidents et aux trésoriers pour validation.

Le président précise qu'en 2020 l'ensemble du CD sera renouvelé et qu'il faudra anticiper la transmission de la trésorerie.

Il est rappelé que les comptes sont actuellement conformes, et que lorsque toutes les pièces jointes et justificatifs seront retrouvés, ils seront répartis dans leurs postes correspondants.

Le mouvement de 50 000€ du Compte Tonic vers le Compte Courant de l'association sera effectué le 2 décembre 2019. Le compte bancaire a actuellement un solde positif de 3700€ et à l'avoir total du CD a un solde positif de 56 410,22€.

Un délai pour le paiement des licences va être demandé à la fédération, en attendant les rentrées des mutations et licences.

La comptabilité sera présentée à la réunion des Présidents du 21 février 2020.

Des restrictions budgétaires seront mises en place en 2020 et différents points seront étudiés, notamment la prime d'arbitrage, les tenues des délégations aux championnats de France, les déplacements et les divers championnats nationaux des clubs.

#### **4 – COMPTE RENDU DU TROPHÉE DES VILLES :**

Le Trophée des villes s'est déroulé du 9 au 12 novembre 2019. Le délégué M. Guy GOMEZ fait un compte rendu de ce déplacement.

L'équipe constituée de Mrs Mickaël FEYERTAG, Fabrice YVANES, Cédric ADLER et Jean PFEFFER a très bien joué. La compétition était très belle et l'organisation irréprochable.

Malgré certaines conditions difficiles, la poussière et beaucoup d'attente, ils ont perdu en demi-finale du B après s'être inclinés contre les finalistes de la compétition.

#### **5 – POINT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 :**

Le ressenti du CD reste mitigé suite à l'explication qui a eu lieu sur la trésorerie. Malgré tout l'Assemblée s'est bien passée dans son ensemble.

Le CD remercie le club d'Entzheim et son président M. Guy LANDE pour leur accueil.

#### **6 – COMPOSITION DU COMITE :**

Chaque membre conserve son poste, M. Claude BUERMANN élu au comité directeur lors de l'assemblée générale va continuer dans la commission informatique pour laquelle il a déjà travaillé et va entrer dans la commission financière et budgétaire.

#### **7 – REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS : (Initiateur, BF1 et recyclage)**

La commission des jeunes demande à ce que les frais d'inscriptions soient pris en charge pour les nouveaux candidats sachant qu'en 2020 les éducateurs auront un tronc commun avec les arbitres.

Il est décidé par le CD que les frais de formation des éducateurs seront payés par les intéressés et qu'ils seront remboursés en fin d'année s'ils participent à au moins 5 manifestations dans la saison, organisées pour les jeunes.

#### **8 – RAPPORT DES COMMISSIONS :**

##### **SECRETARIAT GÉNÉRAL :**

L'ensemble des clubs a été mis à jour sur Geslico pour la saison 2020.

Un document sera envoyé au Tribunal de grande instance de Strasbourg suite à l'entrée dans le comité de M. Claude BUERMANN, accompagné du PV de l'Assemblée Générale 2019.

Les licences de retour de la fédération arriveront désormais à la Maison des Sports.

Le prix des mutations reste inchangé pour 2020 : 30€ en interne département et 50€ pour les inter-comités et internationales.

##### **COMMISSION INTERENTREPRISES :**

L'Assemblée Générale Interentreprises s'est bien passée. Les factures des dépenses Corpo du concours de clôture seront envoyées au CD.

Le président demande aux commissions de lui envoyer le bilan des recettes et dépenses de leurs manifestations afin de l'aider dans la finalisation des comptes 2019.

### COMMISSION JEUNES :

Les inscriptions ont été faites pour 1 initiateur, 2 recyclages BF1 et 2 BF1.

2 jeunes sélectionnés pour l'interzone sont allés à Nîmes les 31 novembre et 1<sup>er</sup> décembre : Dylan SARRAZIN et Loïck BELLER. Ils se sont bien défendus, nous attendons la décision de la DTN (Directeur Technique National) pour leur sélection.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE ET DÉVELOPPEMENT :

Un relevé officiel de la pétanque départementale va être mis en place en 2020. Il officialisera les relevés de décisions qui sont envoyés à l'issue de chaque réunion.

Le CD67 publiera toutes ses décisions réglementaires dans ce document qui sera publié au moins 3 fois par an.

Cette diffusion sera effectuée par voie électronique.

Ce relevé contiendra :

- Une synthèse des décisions prises par les instances départementales (AG, Comité directeur, Bureau, Commissions) ;
- Les règlements créés ou modifiés par ces décisions ;
- Les décisions individuelles (prises par les commissions notamment disciplinaires après épuisement des voies de recours fédérales ou les sélections départementales) ;
- Le cas échéant, d'autres éléments ayant le caractère de décisions réglementaires

La commission travaille sur la mise en place d'une Commission des Litiges et Administrative, et un règlement sera rédigé.

### COMMISSION HANDICAP :

RAS.

### COMMISSION DE DISCIPLINE :

Le CD a reçu 2 courriers de club annonçant l'exclusion d'un de leurs licenciés pour lesquels ils ne renouvelleront pas leur licence.

Suite à la remise de peine accordée à un joueur à la réunion précédente, celui-ci pourra récupérer sa licence à l'issue de sa peine.

### COMMISSION DES VÉTÉRANS :

RAS

### COMMISSION INFORMATIQUE ET SPORTIVE :

Il est rappelé qu'après un an et plus sans prise de licence, un licencié doit demander obligatoirement une lettre de démission à son ancien club, et sa mutation est gratuite, sauf en cas de mutation extra départementale qui sera payante quel qu'en soit le motif

L'organisation de la finale de la Coupe d'Alsace du 14 décembre est finalisée et la répartition des tâches est déterminée pour chacun. L'arbitre de ce concours sera M. Dominique EVENOU.

La proposition de repas pour la coupe d'Alsace sera renvoyée aux clubs.

Concernant l'organisation du championnat de Tir de précision, il y aura 2 joueurs qualifiés pour le Championnat Grand Est du mois de juin 2020.

L'organisation du Championnat Départemental est toujours à l'étude, il faudra prendre en compte la durée de chaque passage au tir, le nombre de joueurs sélectionnés par club et un grand nombre d'arbitres. Des précisions seront apportées après l'Assemblée Générale du Grand Est.

## COMMISSION D'ARBITRAGE :

Un arbitre a été reçu par la Commission d'Arbitrage le 26 novembre 2019, suite à une plainte écrite sur son comportement lors du CDC du 5 octobre en tant que joueur. Il a reçu un avertissement.

La demande de la fédération d'avoir un arbitre par club en 2024 paraît irréalizable. Ce sujet sera certainement abordé lors du Congrès National du mois de janvier.

A ce jour 9 candidats se sont inscrits à l'examen d'arbitrage départemental et un arbitre départemental présente l'examen régional. Des formations ont déjà commencées, elles ont lieu environ tous les 15 jours jusqu'à l'examen.

La Commission demande à organiser le Mémorial Ranzoni (concours d'ouverture) afin de réunir tous les arbitres et nouveaux stagiaires. Le CD accepte la demande et confirme l'organisation de ce Mémorial pour les arbitres.

## **9 – DIVERS :**

Une réclamation a été faite par l'ABBR suite à la dégradation de matériel à l'extérieur du boulodrome (tables et chaises cassées) pendant le concours de clôture Jeunes.

Les concours vétérans organisés par la Boule Cassée comprennent trop de « jeunes » joueurs. Il est rappelé que ces concours sont vétérans et qu'il n'est autorisé qu'un seul joueur senior non-vétéran par équipe.

En cas de non-respect de cette consigne ces concours ne seront plus autorisés et seront considérés comme un concours amical nécessitant la présence d'un arbitre officiel.

Le déplacement pour le Congrès National est organisé par les membres du CD qui y participent. Ils voyageront en train.

Rendez-vous est donné au 3 février pour la prochaine réunion du CD.

Le président souhaite aux membres de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président  
Jean-Marie COLANTUONO



La Secrétaire Administrative  
Katia MORAZZANI

